

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.682.012.1 DU 14 NOVEMBRE 1992

Doseuses pondérales à pesées cumulatives SORTAWEIGH modèle MINI-MULTI GRADER/MULTIGRADER/ MULTIGRADER SHIFT SYSTEM

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES:

FABRICANT

Société SORTAWEIGH, 13, Holder Road, Aldershot Hampshire GU12 4RH (Grande-Bretagne).

DEMANDEUR

Société LUTRANA, 50, avenue du Président Kennedy, 91170 Viry Châtillon.

CARACTERISTIQUES

Les doseuses pondérales SORTAWEIGH modèle MINI-MULTI GRADER/MULTIGRADER/MULTIGRADER SHIFT SYSTEM, sont destinées au conditionnement de produits en morceaux (sur-gelés, produits de la charcuterie, produits de la mer) et sont constituées par :

1° Un dispositif d'amenée du produit sur l'unité de pesage au moyen d'un dispositif transporteur à bande.

2° Une unité de pesage comprenant :

– un dispositif récepteur de charge comportant une bande transporteuse dont le support repose sur le dispositif équilibreur et transducteur de charge.

– un dispositif électronique de mesure et d'asservissement incluant :

• un dispositif indicateur numérique dont le fonctionnement est basé sur le principe d'une conversion analogique-numérique et dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur.

• un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un capteur à jauges de contrainte HUNTLEIGH type 1011 à point d'appui central (E_{max} : 7 kg ; intervalle d'utilisation pour cette application : 900 g, non comprise la valeur de tare morte).

3° De 4 à 12 unités de collecte (bennes, ...) situées en aval de l'unité de pesage et recevant les morceaux de façon à obtenir les doses. Chaque unité de collecte est équipée d'un volet permettant de stopper l'arrivée du produit. A chaque unité correspond un bras éjecteur dont l'action est commandée par le calculateur qui mémorise en permanence le contenu de chacune des unités de collecte.

4° Un calculateur dont la fonction principale est de gérer la ventilation des morceaux dans les unités de collecte en fonction des valeurs pesées de façon à constituer des doses dont le contenu final est compris entre 2 valeurs limites prédéterminées par l'utilisateur, celles-ci étant considérées comme limites inférieures V_m et supérieure V_M.

Lorsqu'une dose est constituée dans une unité de collecte, le calculateur fournit un signal qui provoque la fermeture du volet équipant cette unité de collecte, empêchant l'arrivée de produit supplémentaire.

La dose est alors évacuée. La version MULTIGRADER SHIFT SYSTEM est en outre équipée d'un tapis, situé au-dessous des unités de collecte, et acheminant les doses vers les emballages.

L'unité de collecte est remplacée par une nouvelle, et l'opérateur commande l'ouverture du volet par l'intermédiaire d'un bouton poussoir lumineux. Une nouvelle dose peut alors être confectionnée dans cette unité de collecte.

5° Les dispositifs suivants :

- dispositif automatique de mise à zéro à la mise sous tension,
- dispositif automatique permanent de mise à zéro,
- dispositif automatique de contrôle des mémoires à la mise sous tension,
- dispositif indicateur d'anomalies,
- dispositif de détection de l'arrivée d'un morceau sur l'unité de pesage,
- dispositif automatique et intermittent de mise à zéro et/ou de tare de l'unité de pesage,
- dispositif de prédétermination et de mémorisation de valeurs de tare,
- dispositif de sortie permettant la connexion d'organes périphériques,
- dispositif semi-automatique de transmission des données vers un organe périphérique,
- dispositif de prédétermination de valeurs limites (supérieure et inférieure pour les préemballages et supérieure et inférieure pour les résultats des pesées),
- dispositif d'éjection de morceaux unitaires dont le résultat de la pesée se trouve hors de limites prédéterminées,
- dispositif de calcul de la valeur moyenne des doses.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- unité de pesage :
 - Max = 900 g
 - e1 = 1,0 g
 - longueur de la bande de pesage : de 300 mm à 400 mm
- doseuse pondérale :
 - températures limites d'utilisation : - 5 °C à + 30 °C
 - plage de fonctionnement comprise entre 1 kg et 10 kg
 - échelon d'indication de la valeur des doses : e2 = 5 g
 - nombre maximal de pesées prises en compte pour l'obtention d'une dose : 20.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte les indications suivantes :

- Marque : SORTAWEIGH
- Doseuse pondérale à pesées cumulatives

- Modèle : ... N° ... Année ...
- Décision n° 92.00.682.012.1 du 14 novembre 1992
- Unité de pesage : $D_{max} : 900 \text{ g}$ e1 = 1 g
- Températures limites d'utilisation : - 5 °C à + 30 °C
- Plage de fonctionnement de ... g à ... kg.

Ces indications sont suivies d'un tableau comportant les rubriques définies ci-après :

- Produits
- Intervalles de dosage
- Echelon d'indication de la valeur des doses e2 = 5 g
- Nombre maximal de pesées prises en compte pour l'obtention d'une dose
- Cadences maximales d'utilisation
- Différence maximale entre les limites inférieure V_m et supérieure V_M .

Pour un intervalle de dosage donné, la valeur $[V_M - V_m]$ de cette différence maximale doit respecter les deux conditions suivantes :

1° $(V_M - V_m) \leq 1/5$ de la valeur de la limite inférieure de l'intervalle de dosage

2° $(V_M - V_m) \leq 3 \%$ de Max.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification des doseuses pondérales SORTAWEIGH modèle MINI-MULTI GRADER/MULTI-GRADER/MULTIGRADER SHIFT SYSTEM peut se faire :

- soit en 2 phases (la première en atelier, la seconde au lieu d'installation),
- soit en une phase au lieu d'installation.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUES

1/ Les doseuses pondérales à pesées cumulatives SORTAWEIGH modèle MINI-MULTI GRADER/MULTIGRADER/MULTIGRADER SHIFT SYSTEM sont dispensées de vérification primitive lorsqu'elles sont destinées à ne réaliser que des opérations de calibrage.

2/ L'unité de pesage avec son support d'une doseuse pondérale à pesées cumulatives SORTAWEIGH modèle MINI-MULTI GRADER/MULTIGRADER/MULTIGRADER SHIFT SYSTEM peut s'apparenter à une trieuse pondérale. L'utilisation de cet instrument en tant que trieuse pondérale utilisée pour le contrôle métrologique des préemballages nécessite une approbation de modèle dans la catégorie d'instruments de mesure : "trieuses pondérales automatiques".

3/ Les doseuses pondérales à pesées cumulatives SORTAWEIGH modèle MINI-MULTI GRADER/MULTIGRADER/MULTIGRADER SHIFT SYSTEM peuvent se présenter en version "étanche". La présente décision ne prend pas en compte la conformité de ces instruments aux prescriptions de protection contre l'humidité.

4/ Les versions MULTIGRADER et MULTIGRADER SHIFT SYSTEM permettent de prédéterminer simultanément plusieurs couples de limites V_m et V_M et de déterminer quelles unités de collecte sont affectées à l'obtention des doses correspondantes.

5/ La dénomination des doseuses pondérales à pesées cumulatives SORTAWEIGH modèle MINI-MULTI GRADER/MULTIGRADER/MULTIGRADER SHIFT SYSTEM se présente comme suit :

- M 15 (nombre d'unités de collecte) A = MINI-MULTI GRADER,
- S 15 (nombre d'unités de collecte) A = MULTIGRADER
- S 15 (nombre d'unités de collecte) 0 = MULTIGRADER SHIFT SYSTEM.

ANNEXES

Description du dispositif indicateur et de commande n° 5842-1.

Photographie n° 5842-2.

Schéma n° 5842-3.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

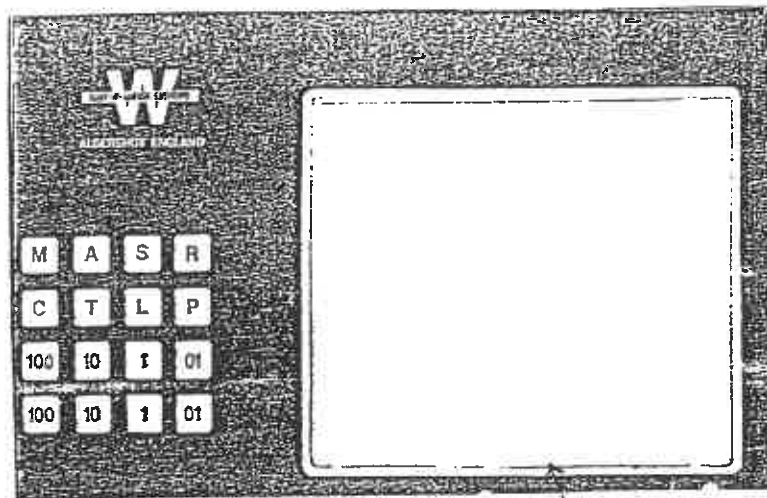
PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGUNET

■ N° 5842-1

**DOSEUSES PONDERALES A PESEES CUMULATIVES SORTAWEIGH
MINI-MULTI GRADER/MULTIGRADER/MULTIGRADER SHIFT SYSTEM**

Description du dispositif indicateur et de commande



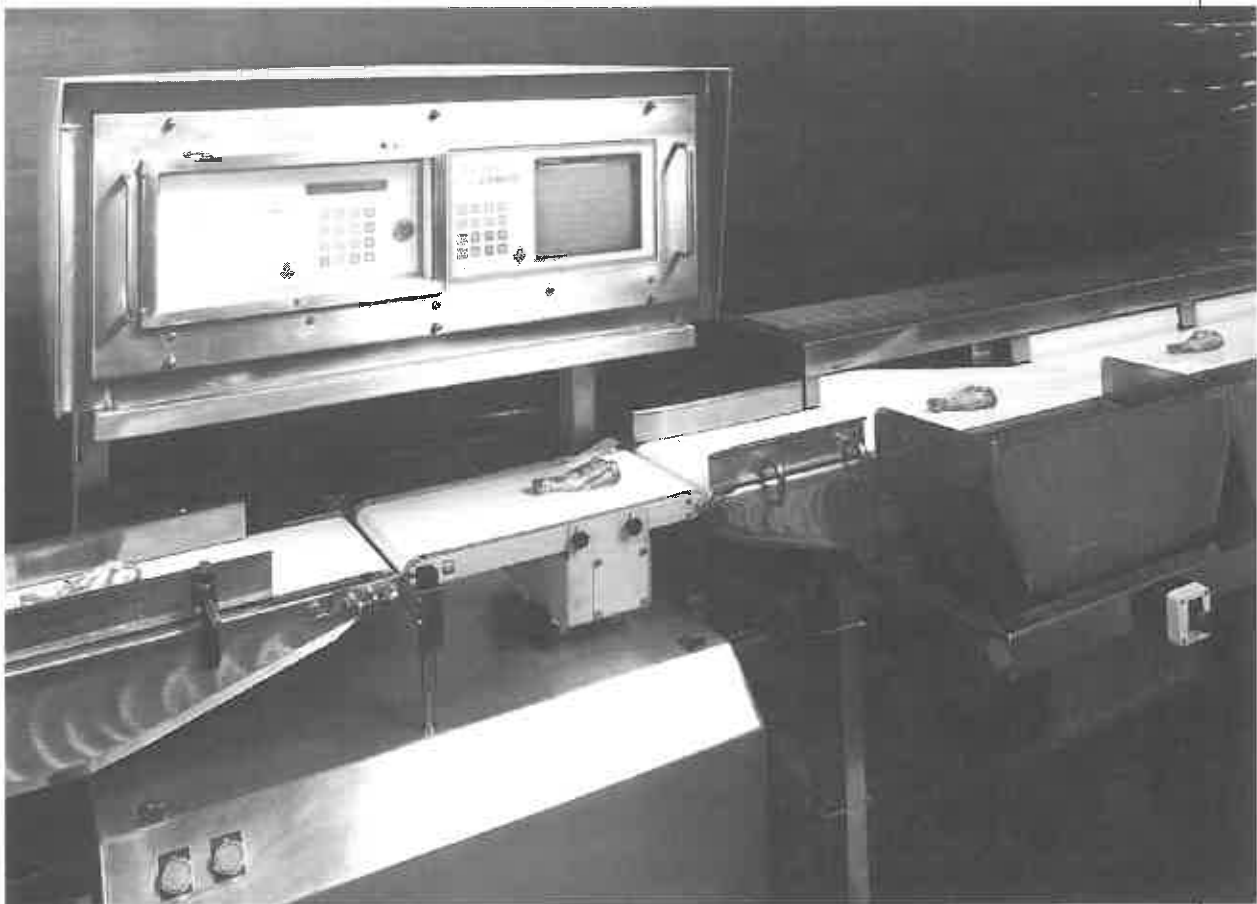
- M = Menu (choix de 1 à 8)
 - A = Accepte (validation du choix)
 - S = Accès à la programmation du menu
 - R = Mise en route - utilisation
 - C = Curseur (appui successif incrémenté)
 - T = Totaux et remise à zéro
 - L = Effacement des limites programmées
 - P = Son appui provoque l'impression de l'écran sur une imprimante externe (en option)
- Touches numériques de 01-10-10-100 valeurs positives (rangées Sup.) ou négatives (rangées Inf.)

écran visuel monochrome type moniteur télévision.
alimenté en 12 volts :

- guide - opérateur lors des opérations de paramétrage
- visualisation des valeurs de masse
- visualisation des données relatives aux lots conditionnés

■ N° 5842-2

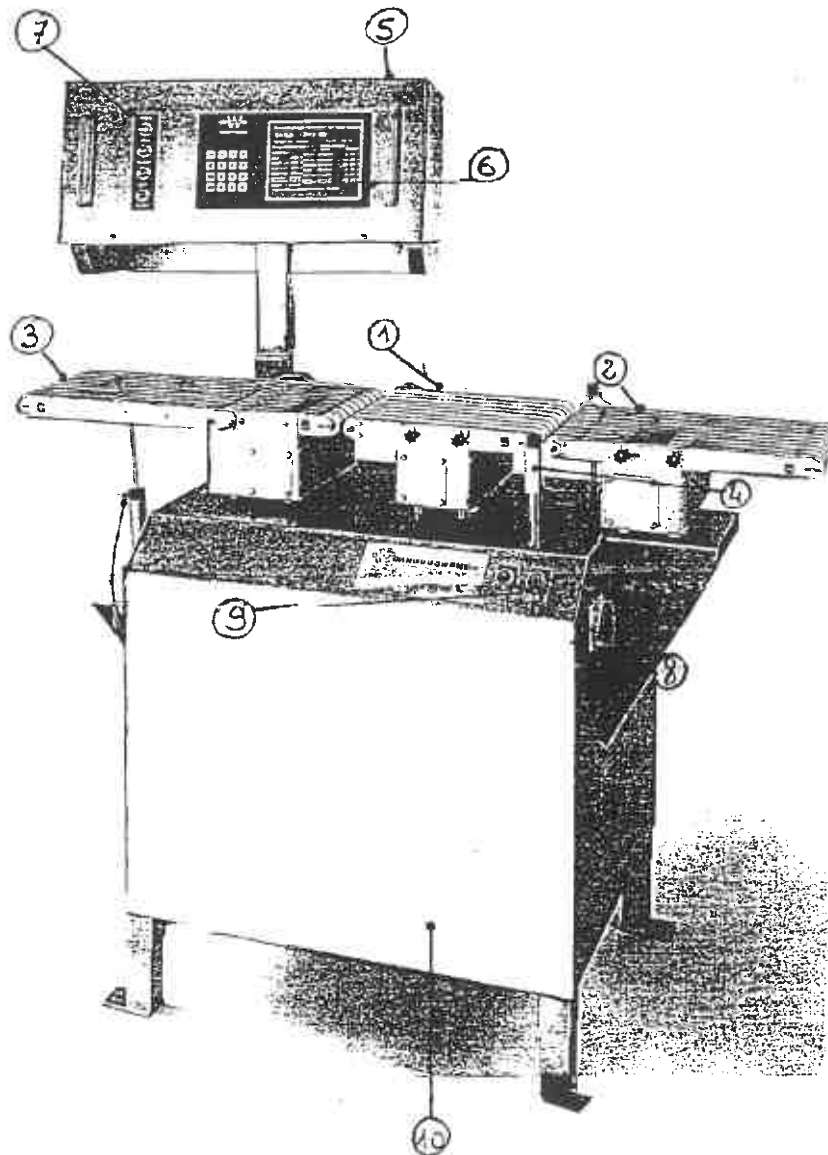
**DOSEUSES PONDERALES A PESEES CUMULATIVES SORTAWEIGH
MINI-MULTI GRADER/MULTIGRADER/MULTIGRADER SHIFT SYSTEM**



■ N° 5842-3

DOSEUSES PONDERALES A PESES CUMULATIVES SORTAWEIGH
MINI-MULTI GRADER/MULTIGRADER/MULTIGRAGER SHIFT SYSTEM

Schéma



- 1 - Cellule de pesage
- 2 - Tapis d'entrée
- 3 - Tapis de sortie
- 4 - Cellule photoélectrique
- 5 - Dispositif indicateur calculateur numérique
- 6 - Ecran visuel
- 7 - Signal lumineux
- 8 - Interrupteur général
- 9 - Bouton Marche/Arrêt
- 10 - Châssis Inox